

2224

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

=====

PROGRAMME REGIONAL GAZ

=====

RAPPORT D'ACTIVITES 1992

=====

CONVENTION DE FINANCEMENT
N° 4215/REG
PROJET 6100 20.94.172

NOVEMBRE 1992

DJIMRANGAR G. RICHARD
COORDONNATEUR REGIONAL
GAZ

I. INTRODUCTION

Les activités menées au cours de l'exercice 1992 dans leur ensemble s'inscrivent dans le cadre des propositions et recommandations de la 3^e réunion du Comité de Pilotage tenue à Bamako du 13 au 16 Janvier 1992.

Les actions retenues sont :

Au niveau régional :

- la préparation et la finalisation du devis-programme 1992 ;
- la préparation et l'organisation d'un atelier sur la politique régionale de promotion du gaz butane ;
- le déploiement de la campagne d'animation et de sensibilisation par:
 - . l'utilisation des animatrices maliennes dans le cadre d'appui aux autres Etats.
 - . la mise à disposition des Etats du court métrage et des spots publicitaires réalisés au niveau régional
 - . la confection des T. Shirts et autocollants
 - . Missions suivi CILSS
 - . l'évaluation du PRG.

Au niveau des Etats :

- la préparation et la finalisation du devis-programme 1992

.../...

- la signature des protocoles d'accord entre Etats/Sociétés pétrolières et la signature des contrats de prêt (CNG-Sociétés pétrolières) et des contrats de prêts (CNG-artisans)
- la poursuite de la campagne nationale d'animation et de sensibilisation ;
- la formation des artisans et la mise à leur disposition de crédits.

Le manque d'informations sur le disponible des engagements dans les Etats, le cumul des actions par année et le départ de quelques Coordonnateurs Nationaux du projet constituent le goulot d'étranglement de cet exercice 1992.

Au niveau régional

1. Devis-Programme Régional

Devis-Programme 1992 de la Coordination Régionale a été adopté le 14/4/92 et signé le 03/7/92. L'engagement financier n'a pas été possible du fait qu'il ne reste plus que **78.000 ECU** au niveau de la CCE. Raison pour laquelle, il est demandé à tous les Etats de procéder à la clôture des exercices passés. Il faut retenir que les fonds "crédits aux artisans" retenus au niveau régional a été mis à la disposition des Etats.

Provisoirement, la Coordination Régionale fonctionne sur le Devis-Programme 1991 en attente de la signature de l'Avenant au DP91.

Ainsi, en se référant aux différents devis-programmes engagés au niveau régional, l'on peut dire que les engagements cumulés s'élèvent à **541.001.780 FCFA** soit **1.625.740 ECU**.

Avec 1 ECU = 333,455 FCFA.

.../...

Les dépenses effectuées par rubrique jusqu'au 31/12/92 sont présentées dans le tableau ci-après

Il ressort que les fonds des postes 40 et 50 (Appui production des supports marmites et wagons-citernes) n'ont pas été entamés. Il avait été retenu de conserver 5.000.000 FCFA (14.994,53 ECU) du poste 40 pour la Coordination Régionale. Le restant devait aller aux Etats.

2. Atelier sur la politique de promotion du gaz butane

Pour la préparation et l'organisation de l'atelier, la Coordination Régionale a utilisé les compétences d'un Consultant Malien - Mr MODIBO DICKO - IT POWER. L'atelier s'est tenu à Ouagadougou du 18 au 22 Mai 1992.

Les principaux sujets discutés sont :

- . l'harmonisation régionale des structures de prix du gaz et des équipements ;
- . l'étude et le choix des propositions stratégiques de l'Etude Régionale Prix et Transport effectuée par le Bureau d'Etudes SEED;
- . l'élaboration d'un programme cohérent, pertinent et performant d'investissement sur la demande pouvant faire l'objet d'une deuxième phase du PRG.

.../...

PROGRAMME REGIONAL GAZ

PROJET 6100 20 94 172

DONATEUR : CCE/FED

DP 91/92

FICHE DE CONTROLE N°7

LIBELLES	BUDGET ALLOUE	ENGAGEMENT CUMULE	BUDGET DISPONIBLE	D E C O M P T E			RESTE A JUSTIFIER
				ANTERIEUR	NOUVEAU	CUMUL	
10. Salaires	17.555.820	17.555.820	-	17.447.529	-	17.447.529	108.291
11. Fonctionnement	15.427.650	12.361.697	3.065.953	13.585.692	418.200	14.003.892	-1.642.195
13. Consultants	91.024.100	40.510.690	50.513.410	-	-	-	-
23. Court métrage	54.806.733	25.762.100	29.044.633	-	4.869.389	4.869.389	-
24. Emissions RTV	29.732.500	23.505.000	6.227.500	18.399.840	-	18.399.340	5.105.160
25. Affiches T. Shirts	13.987.190	9.484.020	4.503.170	5.294.225	-	5.294.225	4.189.795
26. Initiatives Nationales	23.130.275	12.235.925	10.894.350	-	-	-	-
40. Supports marai- tes	70.000.000	-	70.000.000	-	-	-	-
51. Réunions	16.039.625	14.209.164	1.830.461	4.971.287	-	4.971.287	9.237.877
52. Missions	4.960.000	4.960.000	-	3.933.025	-	3.933.025	1.026.975
Atelier	10.000.000	10.000.000	-	11.275.744	90.000	11.365.744	-1.365.744
53. Enquêtes	17.500.000	-	17.500.000	-	-	-	-
60. Wagons citernes	157.500.000	-	157.500.000	-	-	-	-
70. Imprévus	19.337.847	11.988.908	7.348.939	5.606.608	-	5.606.608	6.382.300
TOTAL	541.001.740	172.573.324	358.428.416	80.513.950	5.377.589	85.891.539	23.042.459

"CERTIFIE EXACT"

Le Contrôleur Financier
de la Dél. CCE/FED au BF


E. SONGRE

23/11/92

L'atelier a constaté les limites de la promotion du gaz butane liées entre autres à la fuite transfrontalière des bouteilles et a recommandé l'harmonisation des consignes, le regroupement des commandes de bouteilles et a encouragé la promotion des bouteilles populaires (3 kg et 6 kg) destinées aux ménages à revenu modeste.

S'agissant de l'harmonisation des structures de prix du gaz, l'atelier a adopté la structure suivante : Prix CAF, transport terrestre, frais importateurs, droits et taxes, rémunération des distributeurs marges aux revendeurs, subvention.

Concernant la subvention, il a été recommandé aux Etats le soutien du prix du gaz par tous les moyens appropriés et notamment par la péréquation entre les différents produits pétroliers en vue de réduire et de stabiliser le prix au consommateur à un niveau compétitif par rapport aux combustibles ligneux les plus utilisés dans les centres urbains.

Sur les recommandations issues de l'Etude Régionale sur les prix et le transport du gaz butane, l'atelier a recommandé l'indexation sur les prix internationaux et le regroupement des commandes de gaz.

Pour ce qui est de l'utilisation des fonds investissements (achat camions-citernes), l'atelier a recommandé qu'un appui financier conséquent soit apporté aux Etats.

L'atelier a défini des circuits d'approvisionnement à partir des pays côtiers et des pays enclavés, et a recommandé la réalisation d'une étude régionale objective pour optimiser ces circuits.

Constatant le démarrage très tardif de la phase I du Programme et appréciant la contribution que pourrait apporter ce programme dans la lutte contre la désertification, tenant compte des préoccupations des Etats membres, l'atelier a recommandé la mise en place de la phase II du programme régionale à partir de janvier 1993.

Enfin, l'atelier se félicite du rapprochement entre les Etats et les opérateurs économiques du secteur pétrolier tant sur le plan institutionnel que sur celui des opérations afin d'atteindre l'objectif audacieux que le CILSS s'est assigné dans la lutte contre la désertification.

3. Campagne d'animation et sensibilisation

3.1. L'utilisation des animatrices maliennes

Une des recommandations de la 3^e réunion du Comité Régional de Pilotage du PRG, était d'utiliser les compétences des animatrices maliennes pour la formation des animatrices dans les autres Etats.

Malgré la non disponibilité du contrat de service entre le CILSS et les animatrices maliennes, Mme MACALOU AWA DEMBELE a effectué une 1^{ère} mission du 28 avril au 16 mai 1992 à Bissau sur demande de la Coordination Nationale.

Les contrats de services ont été signés le permettant donc à la Coordination Régionale de disposer de consultants pouvant aider dans les Etats qui en feront la demande.

3.2. Court métrage

Le film, "la vie en fumée" réalisé par CINECOM a été réceptionné le 8 Mai 1992.

Il s'agit de :

- 17 cassettes vidéo du film en français (BVU)
- 17 cassettes vidéo du film en français (VHS).

Les cassettes ont été remis aux Coordonnateurs Nationaux à l'atelier sur la politique de promotion du gaz butane sus-mentionné.

Il est évident que le film ne peut présenter tous les aspects souhaités de la désertification , ni les équipements utilisés d'un pays à l'autre pour la promotion du gaz butane.

Dans l'avenir, il est souhaitable de réaliser les outils de communication dans chaque Etat avec ses vrais réalités. La coordination régionale doit aider surtout au lancement des marchés et aux choix des soumissionnaires.

3.3. Spots publicitaires

Le marché de spots publicitaires a été confié à la Société AGICOP.

Le jury chargé de la réception des cassettes a apporté plusieurs amendements si bien que la réception a eu lieu seulement le 03/11/92.

Les cassettes ont été envoyées dans les Etats par l'intermédiaire des CONACILSS qui étaient à Ouaga du 31/10/92 au 14/11/92.

Les scénarios des spots ont intéressé :

- la présentation des équipements gaz
- les offres en cadeau de mariage
- la sensibilisation des mamans par leurs enfants pour l'utilisation du gaz butane.

9
/ Les présents spots ne reflètent plus la réalité dans certains Etats. C'est pourquoi, il est souhaitable qu'à l'avenir les actions de médiatisation se fassent dans les Etats, ce qui réduira énormément les scénarios à mettre au point conformément aux recommandations de l'atelier de Ouagadougou qui a retenu de mettre désormais à la disposition des Etats. 85% du montant réservé aux actions d'animation et sensibilisation.

3.4. Confection des T. Shirts et autocollants

Un appel d'offres restreint a été lancé à partir du 20 Septembre 1992 à travers six pays pour la confection des T. Shirts et autocollants.

Les offres de soumission ont été examinées et la date butoire de soumission fixée au 20 octobre 1992 reportée au 10 novembre a été respectée par tous les soumissionnaires.

.../...

Après analyse et constat, le jury a retenu comme adjudicataire pour le lot 1. T. Shirts, la Société SENOUSI Ahmed (Tchad) et pour le lot 2 autocollants, la Société MEDIA 2000.

Le compte rendu du dépouillement de l'appel d'offres a été envoyé à tous les soumissionnaires.

Le CILSS signera un contrat de marché avec les deux (2) soumissionnaires retenus.

4. Missions suivi CILSS

Plusieurs missions de suivi ont été réalisées au cours de l'exercice 1992 par le Coordonnateur Régional ou par Monsieur Jean Claude TRUTAT - ex Conseiller du Secrétaire Exécutif du CILSS.

La mission du Coordonnateur Régional au Tchad en avril 1992 avait pour but d'aider au déblocage de la situation afin que les activités de terrain puissent démarrer dans ce pays.

La deuxième mission du CRG au Cap-Vert avait pour objet d'aider à la finalisation du Plan d'action et du Devis-Programme 1992 de ce pays. Les documents ont été préparé conjointement avec le CNG, signés par les autorités compétentes du Cap-Vert et ramenées à Ouagadougou pour introduction dans le circuit de signature.

Malheureusement ces documents sont retournés par la Délégation CCE au CILSS/PRG pour insuffisance de fonds dans l'enveloppe allouée au PRG par la Convention de financement.

.../...

La troisième mission était relative à la préévaluation du PRG au Tchad, au Niger et au Mali.

La troisième mission du CRG concerne le Mali et elle était relative à la représentation du CILSS à la table ronde des Bailleurs de fonds sur l'étude de stratégie de l'énergie domestique au Mali (Novembre 1992).

Quant aux missions de Mr TRUTAT, elles se sont réalisées dans trois pays (Guinée-Bissau, Gambie et Mauritanie)

GUINEE-BISSAU : 2 missions d'appui au Coordonnateur National Gaz (2-9 Mai 1992 et 29 Mai 1992) pour la sélection et la formation de la première Equipe d'animation-démonstration avec l'animatrice malienne et la définition de la stratégie de promotion du gaz butane.

GAMBIE : Cette mission vient renforcer l'étude sur le problème d'approvisionnement. Conditionnement du gaz en Gambie réalisée par ECTI en janvier 1992. Les propositions seront développées dans la partie nationale de la Gambie.

MAURITANIE : Cette mission (20 au 25 juin 1992) devait permettre de diagnostiquer les raisons du retard dans le démarrage du PRG au niveau de ce pays et d'aider à la recherche d'une solution appropriée.

.../...

MISSION DE PREEVALUATION :

Les termes de référence de la mission d'évaluation du Programme Régional Gaz ont été finalisés en juin 1992 et transmis à la CCE à Bruxelles en juillet 1992. L'évaluation avait été prévue pour septembre -octobre.

Malheureusement, il semble que le manque de disponible sur le montant de la convention de financement est la cause du retard de cette étude.

Une préévaluation a été réalisée par le CRG au niveau de trois (3) pays (Mali, Niger et Tchad) au mois d'octobre.

Sur les 3 pays, seul le CNG du Mali a été présent dès la préparation du programme jusqu'à sa mise en oeuvre.

Les activités de terrain ont démarré effectivement dans ces pays. Les relations entre les différentes parties (Etat/Sociétés Pétrolières/CCE) sont bonnes.

Sur l'ensemble de ces pays, on peut estimer une vente de plus de 25.000 réchauds.

Les problèmes auxquels se confrontent souvent les Coordonnateurs sont la rupture fréquente du gaz et des réchauds due la situation politique des pays.

.../...

Il faut reconnaître l'engouement que suscite la promotion auprès des ménages et la volonté de toutes les parties prenantes pour la continuation de cette activité.

L'on peut dire que la phase I du programme est pour beaucoup de pays, la phase d'équipements.

Ainsi, pour la pérennisation de l'utilisation du gaz butane, des actions de sensibilisation doivent être renforcées au niveau des différents Etats.

Au niveau national

Burkina Faso

Le plan d'action du Burkina Faso avait été estimé à 285.640.000 FCFA pour les deux années d'exécution du projet PRG.

Après la signature du protocole d'exécution entre le CILSS et le Burkina Faso, un montant de 177.550.000 FCFA avait été engagé pour l'exercice 1990. Sur cet exercice, les dépenses effectuées sont estimées à 119.649.603 FCFA dont 94.600.000 FCFA destinés aux prêts des Sociétés Pétrolières (Fonds Gaz) et 24.885.000 FCFA pour les autres actions confondues. Il reste un disponible de 58.065.000 FCFA.

Le Devis-Programme 1991 a été estimé à 50.195.000 FCFA ce qui amène le montant total engagé pour le Burkina Faso à 227.745.000 FCFA.

Les dépenses effectuées jusqu'au 31/12/92 sont estimées à 163.000.000 FCFA environ.

Le Devis-Programme 1992 du Burkina Faso a été rejeté. Pour le fonctionnement de cette coordination nationale, un Avenant N°1 au DP91 a été exigé.

Le constat sur le terrain de l'activité gaz butane au Burkina faso est amer. A part la sensibilisation par les médias, l'on peut déplorer les actions sur le terrain.

Absence de sélection des animatrices et inexistence de démonstrations de quartiers.

La promotion du gaz butane au Burkina Faso semble intéresser également les bouteilles de 12,5 kg.

Malgré cette lenteur pour le démarrage effectif à travers le pays, l'on peut dire que la coordination nationale était présente à toutes les manifestations de grandes importances (Journées Culturelles de Bobo et SIAO de Ouagadougou).

L'impact du projet est que 6.517 réchauds ont été achetés et que la consommation est en progression sensible. De 1700 TM en 1989, il est passé à 2 086 TM en 1990, à 2.100 TM en 1991 et à 2.700 TM en 1992.

C'est dire que l'objectif que s'est fixé le plan d'action du Burkina ne sera pas atteint (3 150 TM).

Il importe d'imprimer une synergie au niveau de tous les acteurs par la mise en oeuvre pratique des actions prévues dans les Devis-Programmes.

CAP-VERT

Le Cap-Vert a été marginalisé au départ du projet.

Toutefois, la Commission a donné son accord pour une action de taille très limitée au Cap-Vert.

Ainsi, à l'instar des autres pays du CILSS, le Cap-Vert a élaboré son plan d'action et son DP92 pour un montant de 41.791.664 FCFA. Le manque de disponible n'a pas permis d'engager cette somme.

Néanmoins, il faut reconnaître qu'à la signature du protocole d'exécution, un montant de 5.150 ECU (1.717.293 FCFA) avait été mis à la disposition de ce pays pour le fonctionnement de la Cellule Nationale de Coordination.

Cette somme n'a pas été utilisée. Malgré, l'inaction de la Cellule de Coordination, l'on peut dire que l'évolution de promotion du gaz butane est satisfaisante.

La consommation qui était de 5.508 TM en 1990 est passée àTM en 1992.

Pour faire face à cette évolution, une stratégie de promotion a été proposée et elle concerne :

.../...

- l'augmentation de la capacité de production (remplissage de bouteilles de 2,75 kg et des contenaires) jusqu'à 2.000 kg/heure ;
- l'augmentation du stock outils de réservoirs de 2,75 kg de plus de 3.000 bouteilles ;
- la production locale de supports marmites. Pour ce pays, s'il avait effectivement utilisé le fonds gaz comme les autres Etats, il est certain que la promotion du gaz aurait fait son bonhomme de chemin.

GAMBIE

La composante nationale du PRG en Gambie a connu des bouleversements. L'ancien Coordonnateur a été promu à un nouveau poste. Le nouveau Coordonnateur pour des problèmes de gestion s'est vu confisqué par la Délégation CCE-Gambie le matériel roulant de la cellule de coordination de la Gambie.

Mais, l'on peut dire que la Gambie a eu deux (2) engagements qui sont respectivement de 69.188.000 FCFA à la signature de protocole d'exécution et de 92.365.000 FCFA sur son DP91 soit un montant total de 161.553.000 FCFA.

Le DP92 n'a pas eu d'engagement à cause du manque de disponible.

Les dépenses effectuées jusqu'à la date d'arrêt s'élèvent àFCFA.

.../...

Concernant les activités de l'année 1992, l'on peut dire qu'une étude pour l'approvisionnement de la Gambie par camion citerne à partir de Dakar a été réalisée par deux Consultants de ECTI en janvier 1992.

Une mission d'appui de la coordination régionale effectuée par Mr TRUTAT devrait aider à résoudre de manière appropriée le problème de l'approvisionnement, conditionnement du gaz en Gambie.

Les constats de la mission sont d'ordre économique, technique et institutionnel.

Il a été proposé de doter la Gambie des équipements fondamentaux pour assurer un approvisionnement régulier et optimisé.

Assurer la Gambie d'une garantie d'approvisionnement régulier au prix le plus économique sans charges récurrentes de transport (achat camions- citernes).

Plusieurs correspondances entre la Délégation CCE-Gambie et le CILSS ont permis de mettre à la disposition de ce pays, les modèles de contrat pour un éventuel prêt à SUNGAZ et à GAMGAZ.

Etant donné que ce pays n'a pas résolu son problème d'approvisionnement, aucune action concrète de terrain n'a été réalisée.

GUINEE-BISSAU

L'engagement financier au niveau de ce pays s'élève à 98.545.500 FCFA (engagement 90 + engagement 91).

Les dépenses effectuées jusqu'à ce jour ne concernent que le fonctionnement et partiellement la formation de 6 animatrices.

Ce montant est de :

Quant aux activités proprement dites, elles sont quasi nulles, depuis le départ d'EPIFANIOU DE MELO pour les études.

Toutefois, la coordination régionale avait appuyé le Coordonnateur National par deux missions d'appui et une mission de consultation (formation des animatrices bisséennes).

Ainsi les actions menées par la mission en 1992 dans ce pays se résument comme suit :

1. Rencontre avec la Direction de l'Energie pour ajuster les positions au fur et à mesure de l'apparition des problèmes de manière à en trouver des solutions positives : cas du remplacement de l'ancien CNG ; cas de la fabrication locale des supports-marmites ;

.../...

2. Rencontre avec la Société DICOL consacrée à la présentation du PRG, au remplacement de DE MELO et au financement de la réhabilitation de son centre d'emplissage.
3. Rencontre avec la Délégation CCE pour faire part de la situation et des actions engagées ou à engager.
4. Rencontre décideurs à la Direction de l'Energie CCE-CONACILSS de CNG - Mission - DG DICOL - GUIMETAL - Responsable des Animatrices.
5. 1ère identification des animatrices et formation des six premières.

Le manque d'équipements au niveau de ce pays, ne nous permet pas d'apprécier l'impact du projet au niveau de ce pays. Toutefois, la consommation du gaz est variable soit :

288,11 TM en 1990
222,220 TM en 1991
en 1992

MALI

L'engagement cumulé des montants du Protocole d'exécution entre le CILSS et le Gouvernement du Mali, de l'Avenant n°1 pour la deuxième année et du devis-programme 1992 s'élève à **310.500.000 FCFA** .

Les dépenses engagées jusqu'au 31/12/92 sont estimées à **284.991.200 FCFA**.

.../...

Au Mali, les activités pendant l'exercice 1992 se résument comme suit :

- * S é a n c e s d e p r o j e c t i o n e t
d'animation/démonstration ;
- * élaboration d'un manuel de formation à la
maîtrise des micro-ordinateurs ;
- * formation des animatrices sur les "collectes et
traitement des données sur support
informatique" ;
- * suivi des ménages équipés en gaz ;
- * préparation de la campagne de décentralisation
des activités du programme vers Ségou ;
- * vente promotionnelle et préparation de jeux
concours sur le gaz butane.

Plus de 130 séances d'animation/démonstration ont été réalisées au Mali.

Les endroits privilégiés sont les jardins et les garderies d'enfants, les centres et services féminins, les familles et les institutions.

Les problèmes que rencontrent la promotion du gaz butane au Mali sont la rupture fréquente de stock au niveau des Sociétés Pétrolières engendrant une baisse considérable du rythme d'acquisition des réchauds par les ménages et des difficultés des Sociétés Pétrolières à disposer des fonds rapidement pour l'achat des équipements. L'impact du PRG au Mali est réel. Depuis le démarrage du programme dans ce pays en 1991 environ 10.000 réchauds ont été vendus.

Les réchauds préférés des ménages maliens sont les Guateli de TOTAL-TEXACO.

La consommation du gaz ne cesse d'augmenter. Elle est passée de 1047 TM en 1990 à 1200 TM en 1991 et à plus de 1400 TM en 1992.

Il faut saluer le courage et le dynamisme du CNG pour son dévouement et sa volonté pour la réussite du programme au Mali.

MAURITANIE

En nous référant au plan d'Action de la Mauritanie, l'enveloppe budgétaire mise à sa disposition s'élève à 393.172,5 FCFA soit 1.179.500 ECU dont 1.060.000 ECU (371.000.000 FCFA) représente le Fonds Gaz.

Pour l'exercice 1992, la Cellule Nationale de Coordination a été équipée. Ainsi les dépenses engagées jusqu'au 31/12/92 s'élèvent à 10.000.000 FCFA environ.

.../...

Toutefois, aucune activité de terrain n'a commencé en raison du manque d'équipements.

Il faut reconnaître que les raisons du retard du lancement du PRG en Mauritanie tiennent essentiellement de l'inertie des composantes régionale-nationale qui devaient accorder leur violon pour stimuler les partenaires et proposer des solutions concrètes pour avancer d'une part et d'autre part au blocage de la CCE-Bruxelles sur le type d'Appel d'Offre et de l'absence du Conseiller en charge du dossier.

Pour ce faire, la Coordination Régionale a dépêché une mission en juin 1992 pour clarifier les données exactes de la situation, s'efforcer de dénouer les blocages actuels et donner des orientations précises sur ce qu'il y a lieu de faire pour avancer.

Aucune action de terrain n'a commencé jusqu'à ce jour.

NIGER

En nous référant aux devis-programmes du Niger, l'on peut dire que le cumul des engagements au niveau de ce pays s'élève à 432.993.504 FCFA pour les trois années d'exécution.

Les dépenses réalisées jusqu'au 31/12/92 s'élèvent à 125.000.000 FCFA.

.../...

Pour l'exercice 1992, les activités du Programme National Gaz suivent la stratégie arrêtée l'année précédente à savoir :

- animation-sensibilisation (démonstration) ;
- collecte de données ;
- vente promotionnelle ;
- subvention gaz ;
- campagne de fidélisation ;

Les séances d'animation-sensibilisation sont réalisées à l'intention des Institutions publiques et privées ainsi qu'à l'intention des consommateurs.

Il ressort de ces campagnes de sensibilisation que le gaz est accepté par les ménages en raison des avantages liés surtout à l'utilisation (rapidité, économie, propreté).

Cependant les ménages trouvent que le prix du gaz reste élevé.

La collecte de données se fait mensuellement par la Coordination Nationale pour connaître la consommation du gaz et la vente des réchauds auprès des Sociétés Pétrolières.

La vente promotionnelle se poursuit parfois avec la campagne de fidélisation. Le Niger continue la subvention des équipements et du gaz par recours du Fonds Gaz.

Il faut reconnaître que la subvention des équipements a été bénéfique pour les ménages nigériens étant donné que 10.000 réchauds environ ont été vendus pendant les deux années du projet.

.../...

Par contre, la consommation du gaz n'a pas évolué pour des raisons d'ordre politique et économique (rupture fréquente, absence de salaire) et du coût supposé encore élevé du gaz.

C'est pourquoi, le Niger entend poursuivre la subvention du gaz et des équipements en liaison avec d'autres actions de développement de ce produit.

SENEGAL

L'engagement financier pour l'exécution du PRG au Sénégal s'élève à 382.859.500 FCFA. Les dépenses effectuées jusqu'au 31.12.92 sont de l'ordre de 375.000.000 FCFA dont 350.000.000 FCFA pour le Fonds Gaz.

Pour l'exercice 1992, les activités réalisées se résument comme suit :

- étude sur le degré d'organisation des groupements féminins dans les villes ciblées pour le PNG ;
- étude sur le secteur artisanat ;
- étude sur les équipements gaz auprès des ménages dakarois ;
- synthèse des résultats d'enquêtes ;
- réalisation de spots publicitaires ;

.../...

- organisation d'un séminaire à l'intention des animatrices ;
- etc...

Toutes ces activités sont dans le rapport annuel du Coordonnateur National Gaz.

Ce qui importe de dire, au regard du rapport d'activité du CNG, l'on note que le Programme est lancé au Sénégal et que les résultats sont satisfaisants.

La consommation est passée d'environ 40.000 TM en 1991 à plus de 43.000 T en 1992.

TCHAD

Au regard des devis-programmes du Tchad, le cumul des engagements s'élève à 227.680.157 FCFA. Les dépenses effectuées jusqu'au 31.12.92 s'élèvent à 90.000.000 FCFA environ.

Le programme national gaz au niveau du Tchad a pu démarrer sur le terrain qu'à partir du mois d'avril 1992.

Les activités réalisées peuvent se résumer comme suit :

.../...

- Formation des animatrices ;
- Démonstration dans les quartiers ;
- Réalisation de spots publicitaires ;
- Campagne médiatique.
- Prêt aux Sociétés Pétrolières.

Au regard du rapport d'activité du Coordonnateur National, l'on peut dire que le programme a démarré et l'on peut constater l'engouement de la population à vouloir se doter des équipements gaz.

Ainsi, pour l'année 1992, une vente de 4.000 à 4.500 réchauds s'ajoute aux quelques 3.000 réchauds des années précédentes.

Les problèmes que rencontrent ce pays sont similaires à ceux du Niger à savoir la rupture fréquente du gaz et le coût supposé encore élevé du gaz. A cela, il faut également ajouter la rupture fréquente des équipements due à l'organisation des Sociétés Pétrolières.

LA SITUATION - LE PROBLEME

La première phase du Programme Régional Gaz (PRG) dans les pays sahéliens financée par la Commission des Communautés Européennes (CCE) sur le VIè FED devait se terminer le 31 décembre 1992.

Une deuxième phase du projet est nécessaire mais reste conditionnée par un rapport final de la phase I, son analyse et la formulation d'un nouveau document de projet et son approbation.

.../...

L'analyse de la situation du PRG s'avère nécessaire pour en dégager les aboutissants et les inconvénients afin de chercher les solutions pour le futur.

Le CILSS et ses partenaires de la Communauté Internationale avaient au préalable entrepris une politique de diffusion des foyers améliorés pour résoudre l'épineux problème du déficit entre l'Offre et la Demande de bois de feu. La faiblesse des résultats après plus d'une décennie d'efforts a infléchi la tendance vers une politique de promotion de combustibles de substitution, en particulier le gaz butane.

C'est ainsi qu'à PRAIA (Cap-Vert) les 29 et 30 octobre 1986, les Ordonnateurs Nationaux des pays sahéliens ont convenu qu'une part importante des crédits régionaux du VIè FED affectés à l'Afrique Sahélienne (60% au moins) serait désormais consacrée à la lutte contre la désertification. En conséquence de cette décision, le Programme Régional Gaz Butane a été mis en place après une étude régionale effectuée en 1987 par le Bureau d'Etudes BIRCH & KROGBE.

L'objectif du PRG est d'assurer la promotion et l'utilisation du gaz butane comme combustible de substitution au bois de chauffe et au charbon de bois dans les centres urbains des pays sahéliens. Son coût se chiffre à 8,260 millions d'ECU, et sa durée prévue est de trois (3) ans (phase I).

La Coordination et le suivi du PRG ont été confiés au CILSS sous l'autorité d'un Comité Régional de Pilotage. La définition et l'exécution des actions relèvent de la responsabilité des gouvernements, qui doivent s'appuyer sur des structures nationales tels les comités nationaux des Energies Domestiques et la Cellule Nationale de Coordination des activités des programmes.

La Convention de financement entre la CCE et les pays sahéliens membres du CILSS a été signée le 15 février 1989.

Le premier Coordonnateur Régional a été désigné en mai 1989. Le second l'a remplacé le 2 novembre 1991.

Les coordonnateurs nationaux (CNG) ont été désignés en mai 1989. La plupart des CNG ont également été remplacés.

Les différents documents nationaux (Plan d'Action, Protocole d'exécution entre Etat et CILSS) ont été signés en 1990.

Les premières activités du PRG ont commencé en octobre 1989 par la tenue de la première réunion du comité de pilotage et d'un symposium sur le gaz butane.

La mise en place des fonds au niveau des Etats a été effective pour la majorité des Etats en 1991.

En nous référant à l'étude de BIRCH et KROGBE, l'on peut dire que certaines actions étaient primées au détriment des autres.

.../...

BILAN DE LA PHASE I DU PRG

Le tableau 1 ci-annexé donne le bilan d'exécution du PRG tant au niveau national que régional.

Du point de vue de l'exécution financière au 31 décembre 1992, seuls 1.377.128 FCFA ont été dépensés sur un budget de 2,891 milliards de FCFA.

Sur cette somme dépensée, 514 millions de FCFA représentent des prêts aux Sociétés Pétrolières (Burkina, Mali, Sénégal, Tchad).

Quant aux actions sur les ventes promotionnelles (subvention équipement et subvention gaz), les sommes dépensées sur le Fonds Gaz s'élèvent à 177.585.000 FCFA environ, soit une dépense de 691.585.000 FCFA sur le Fonds Gaz.

REMARQUES :

1. Le cumul des engagements au niveau des devis-programmes a entraîné la non connaissance des budgets exacts alloués aux différents bénéficiaires. D'où la demande de clôture des devis-programmes passés.
2. Les scénarios des différents Etats sur l'utilisation du Fonds Gaz n'ont pas aidé à clarifier la situation financière.
Etant donné que chaque Etat avait un Fonds gaz propre, il fallait le dégager entièrement comme le Sénégal pour ne pas avoir à l'engager de nouveau.

.../...

3. Au regard de l'exécution financière, le Mali aura de problèmes sur les ventes promotionnelles, car ce pays n'a fait qu'un prêt de 20 millions aux Sociétés Pétrolières et il lui faut un appui au Fonds Gaz du Mali. Le souhait est qu'une bonne part du Fonds "camions-citernes" soit versée dans le Fonds Gaz de ce pays.

Les actions sur la demande (animation-sensibilisation et ventes promotionnelles) n'ont pas démarré dans la plupart des pays membres du CILSS pour diverses raisons (absence d'équipements gaz - retard dans le lancement des appels d'offres, etc...).

Toutefois, pour les pays dont les actions de terrain hormis le Sénégal dont on ne tient pas tellement compte de l'équipement, l'on peut dire que les actions ont permis d'écouler 35.867 réchauds et d'augmenter la consommation du gaz. La consommation totale du gaz est passée de 59.228 TM en 1991 à plus de 66.168 TM en 1992.

C'est dire que l'objectif fixé est atteint malgré le retard que connaissent d'autres pays. C'est pourquoi le problème d'approvisionnement ne doit pas être perdu de vue.

Pour ce qui est de l'utilisation des fonds d'investissement (achat camions citernes), l'étude SEED a préféré que ce fonds soit utilisé à d'autres fins (Etude transport rail Dakar-Bamako, investissement stockage gaz Tchad, Niger, Gambie) d'où notre proposition d'appuyer le Mali.

D'une manière générale, les parties prenantes (opérateurs-Gouvernements et Délégations CCE) se sont activement investis dans la phase I du programme malgré quelques escarmouches au départ. Une mention particulière doit être faite aux Gouvernements du Burkina Faso et du Sénégal, qui subventionnent le gaz à partir d'autres ressources que celles fournies par la CCE.

Le Comité de pilotage de Bamako a permis une intensification des actions auprès de toutes les parties concernées, aboutissant ainsi au déblocage de la situation dans certains pays (Guinée-Bissau et Mauritanie) à la formation des animatrices (Guinée-Bissau) et à la réalisation de supports médiatiques.

Comme points forts de la phase I du PRG, on peut citer le rapprochement entre les Administrations et les Sociétés Pétrolières, la mise en place des mesures de détaxation et de subvention à la promotion du gaz butane, la volonté de tous les Etats à poursuivre ce programme, etc...

La difficulté du redéploiement des Fonds gaz, le changement ou le remplacement des Coordonnateurs après quelques années de suivi du programme, l'inadéquation du dispositif de pilotage du programme, la faiblesse des campagnes d'animation-sensibilisation et de la subvention, l'inexistence de réchauds adaptés dans certains pays, etc... constituent les points faibles du programme.

.../...

PERSPECTIVES DU PRG

Malgré le déploiement d'importants efforts au cours de la première phase du programme, il reste cependant beaucoup à faire si on veut chercher à pérenniser l'utilisation du gaz butane dans les pays sahéliens.

Pour ce faire, il faut chercher à :

- rapprocher davantage les parties prenantes (Etats/Professionnels gaz/Associations féminines) afin d'harmoniser les politiques tarifaires des produits par l'analyse des paramètres de l'ensemble du système depuis l'approvisionnement jusqu'à la distribution ;
- forger une position commune sahélienne homogène et dynamique face au contexte international ;
- favoriser les nécessaires concertations et accords internes entre les Etats de la région ;
- valoriser les économies d'échelle.

Partant de ces considérations, les axes de travail futur du PRG doivent s'articuler autour des points suivants :

- la réalisation des études de faisabilité ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques et de stratégies pertinentes ;
- la promotion de terrain ;
- l'appui financier d'accompagnement du programme en faveur des composantes nationales d'une part et des professionnels gaz d'autre part.

BILAN DU PROGRAMME REGIONAL GAZ - PREMIERE PHASE

PAYS	EXECUTION FINANCIERE			DEMARRAGE		RESULTATS OBTENUS			ENGAGEMENT PARTENAIRE		
	BUDGET (1000CF)	MISE EN PLACE	DEPENS (1000CF)	VENTES PROMO.	ANIMA- TION	RECHAU VENDUS	GAZ CO 1991	1992	OPERA- TEURS	GOUVER- NEMENT	DELEGA- TIONS C
Burkina Faso	227745	*****	163000	*****	n.d.	6517	2100	2700	***	***	***
Cap-Vert	1717	n.d.	0	n.d.	n.d.	-	5508	5508	***	***	***
Gambie	161553	*****	n.d.	n.d.	n.d.	-	800	800	***	**	***
Guinée-B.	98545	*****	0	n.d.	*****	10000	600	600	**	**	**
Mali	310500	*****	284991	*****	*****	-	1200	1400	***	**	***
Mauritanie	395027	n.d.	5000	n.d.	n.d.	10000	9000	11000	**	**	**
Niger	324000	*****	125000	*****	*****	-	700	750	***	**	***
Sénégal	382859	*****	375000	-	*****	9000	39000	43000	***	***	***
Tchad	227680	*****	85000	*****	*****	35517	320	410	**	**	***
Comp.Nat.	2129626		1037991				59228	66168			
Coord.Rég.	541001		339137			35517					
CILSS	2670627	-	1377128	-	-		59228	66168	**	**	**

Remarques:

1. "n.d." signifie selon les cas "non démarré" (campagnes) ou "non disponible" (fonds, ou données)
2. "-" signifie que la donnée n'est pas disponible actuellement
3. Les chiffres sur l'ensemble CILSS sont incomplets, donc provisoires
4. "****" signifie "très engagé"; "***" signifie "assez engagé"; "**" signifie "engagement timide"

TABEAU 1: BILAN DU PROGRAMME REGIONAL GAZ - PREMIERE PHASE

21-12.82

PAYS	EXECUTION FINANCIERE		DEMARRAGE VENTES PROMO.	ANIMATION	RESULTATS OBTENUS		ENGAGEMENT PARTENAIRES				
	BUDGET (1000CFA)	MISE EN PLACE			DEPENSES (1000CFA)	RECHAUD VENDUS	GAZ CONSOMME (T 1991	GAZ CONSOMME (T 1992	OPERA-TEURS	GOVERNEMENTS	DELEGATIONS CCE
Burkina Faso	227745	05/01/90	163000	07/01/91	n.d.	6867	2100	2700	***	***	***
Cap-Vert	1717	n.d.	0	n.d.	n.d.	-	5508	5508	***	***	***
Gambie	161553	05/01/91	n.d.	n.d.	n.d.	-	800	800	***	**	***
Guinée-B.	98545	04/01/92	0	n.d.	05/01/92	10000	600	600	**	**	**
Mali	310500	02/01/91	284991	06/01/91	06/01/91	-	1200	1400	***	**	***
Mauritanie	395027	n.d.	7195000	n.d.	n.d.	10000	9000	11000	**	**	**
Niger	324000	06/01/90	125000	06/01/90	06/01/90	-	700	750	***	**	***
Sénégal	382859	05/01/91	375000	-	01/01/92	-	39000	43000	***	***	***
Tchad	227680	03/01/91	11885000	09/01/91	04/01/92	9000	320	410	**	**	***
Comp. Nat.	2129626		1037991			35867	59228	66168			
Coord. Rég.	541001		339137			35867	59228	66168			
CILSS	2670627		1377128			35867	59228	66168	**	**	**

2.670.627
1.444.608
1.226.019

1.644.608 - 2.670.627 = 1.026.019

1. "n.d." signifie selon les cas "non démarré" (campagnes) ou "non disponible" (fonds, ou données)
2. "-" signifie que la donnée n'est pas disponible actuellement
3. Les chiffres sur l'ensemble CILSS sont incomplets, donc provisoires
4. "****" signifie "très engagé"; "****" signifie "assez engagé"; "*" signifie "engagement timide"

Remarques: